



Projet pédagogique
2020 / 2021

ALSH
Guy de Maupassant



SOMMAIRE du projet pédagogique

INTRODUCTION.....	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. Les valeurs d'Alfa3a.....	4
II. Les intentions éducatives	4
III. Les objectifs du projet pédagogique	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS	10
I. Historique	10
II. Locaux et emplacement	11
III. Public de la structure	12
L'EQUIPE D'ANIMATION	17
I. La direction.....	17
II. Rôle de l'animateur	17
III. L'organigramme de la structure et son organisation.....	20
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	21
I. L'accueil en permanence	21
II. Associer à, et pour la vie de la structure.....	23
III. Accompagner l'épanouissement	24

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité en corrélation avec ceux de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

Les accueils de loisirs sont gérés par l'association Alfa3a. L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires.

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

L'AL garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Un contexte communal général :

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en lien avec les orientations de la ville de Divonne-les-Bains, l'équipe de l'accueil de loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de loisirs est labélisé « Loisirs équitables » par la CAF de l'Ain. Ce label s'appuie sur plusieurs principes :

- l'accès aux loisirs pour tous et notamment pour les enfants en situation de fragilité sociale ou de handicap,
- une plus grande mixité sociale des accueils de loisirs visant l'inclusion de tous les enfants, avec une aide en fonction du quotient familial.
- un projet pédagogique adapté et ambitieux, basé sur des projets d'animations appropriés au public accueilli.
- des projets d'animations thématiques motivants, ludiques et adaptés à tous les publics

Vous pouvez trouver toutes les modalités de ce Label sur nos programmes d'animation.

L'accueil de loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Différents axes sont mis en valeurs sur les actions des ALSH de Divonne-les-Bains.

AXE 1 : Sensibiliser les enfants à leur devoir d'écocitoyen d'aujourd'hui et de demain

AXE 2 : Favoriser l'épanouissement et l'éveil culturel des enfants

AXE 3 : Apprendre Le vivre ensemble et le respect

a. L'environnement en accueil de loisirs

Nature, eau, déchets, énergies... L'urgence environnementale incite à proposer un projet pédagogique visant à sensibiliser les plus jeunes à la nature et à l'environnement. Mais attention à la cohérence ! Un message n'a de sens que s'il est appliqué aussi dans l'espace qu'il fréquente le plus après l'école, leur accueil de loisirs. Certains enfants peuvent le fréquenter plus de 26 heures par semaine.

Il est donc naturel qu'un accueil de loisirs qui a une finalité éducative ait une mission dans la transmission de valeurs écocitoyennes, développe des projets visant à sensibiliser les jeunes à la préservation de la nature et de l'environnement.

Il est donc nécessaire d'apporter une attention particulière au fonctionnement de la structure pour :

- Prendre part à la préservation et à l'amélioration de son environnement afin d'offrir aux publics accueillis un environnement équilibré et respectueux de la santé.
- Faire en sorte que le fonctionnement de la structure soit cohérent avec les projets pédagogiques proposés. Est-il pertinent de faire par exemple une sensibilisation au tri des déchets si la structure ne trie pas les siens ?

Problématique : Comment inscrire l'accueil de loisirs Guy de Maupassant comme tiers éducatif autour de valeurs écologiques et environnementales et faire des enfants, les adultes écocitoyens de demain ?



b. Objectifs pédagogiques du projet

Nous allons donc orienter notre travail sur 3 axes pédagogiques qui guideront nos actions durant l'année, et plus encore vers de futurs projets pour un accueil de loisirs « vert » mais aussi un véritable « **CENTRE A'ERE** »

Les trois axes de cette année scolaires sont :

Axe 1 : Sensibiliser les enfants à leur devoir d'écocitoyen d'aujourd'hui et de demain

Objectif pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens opérationnels	Evaluation
<p>Sensibiliser à l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réutiliser / Apprendre à recycler les matières et les objets • Prendre conscience de ses besoins (attention au gaspillage) • Apprendre à n'utiliser que le nécessaire • Ranger les espaces de vie, le matériel utilisé et ses affaires • Sensibiliser les groupes à la pollution • Respecter la nature, son environnement • Protéger la nature, son environnement • Découvrir la provenance des aliments • Connaitre leur saison de récolte • Apprendre que chaque être vivant joue un rôle important dans la vie • Aiguiser et Stimuler la curiosité de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Récup' / Recyclage • Jardinage Bricolage (maison pour insectes, nichoirs, potager...) • Quantités proportionnelles à l'activité • Portions adaptées (goûter) • Mobilier adapté au rangement des fournitures • Poubelles dans chaque pièce et à l'extérieur • Atelier cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants ont été sensibilisés à un aspect en particulier de l'environnement • Les enfants ont été sensibilisés à la notion de gaspillage • Les enfants sont sensibles au gaspillage de papier • Les enfants sont sensibles au gaspillage de d'eau • Les enfants sont sensibles au gaspillage de nourriture • Les enfants sont sensibles au gaspillage de matières diverses • Les poubelles sont utilisées • Les enfants font attention quand ils vont aux toilettes (laver et essuyer) • Des activités à partir de matériaux de récupération sont réalisées • Les enfants ont été sensibilisés à la provenance des aliments • Chacun connait les fruits et légumes de saison • Une action de sensibilisation au « manger mieux » a été menée auprès des enfants

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement et l'éveil culturel des enfants

Objectif pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens opérationnels	Evaluation
Permettre l'épanouissement et l'éveil culturel des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder la notion de plaisir. • Proposer des activités différentes, originales et variées pour que chaque enfant trouve sa place • Expliquer le lien entre l'atelier proposé et le thème de la semaine (sensibilisation) • Stimuler l'imaginaire et le rêve chez l'enfant • Cuisiner des mets peu connus ou méconnus • Goûter de nouvelles saveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Thèmes différents à chaque période de vacances (sous thème si besoin) • Activités manuelles autour du thème • Activités sportives autour du thème • Sensibilisation Sorties en lien avec le thème • Ateliers cuisine sucrés ou salés • Réalisation d'un blog vitrine du centre (internet) 	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles techniques d'arts plastiques sont proposées aux enfants • Les enfants sont curieux de découvrir de nouvelles activités • Les enfants ont pu s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques • L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire • Du matériel est constamment mis à disposition des enfants • L'apprentissage par l'expérimentation est pratiqué au maximum • Lors d'une activité manuelle, des modèles sont proposés • Chaque enfant a le choix de la technique à utiliser
Découvrir son environnement proche	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités au sein de la structure • Explorer son environnement en proposant des activités sur la structure/le site • Encourager la découverte d'un environnement différent du cadre habituel • Prioriser les activités de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands jeux sur la structure • Infrastructures du site (Gymnase, divers terrains, ruisseau...) • Transports-communs Sorties • Transporteurs de la région pour les déplacements hors de la structure (boulodrome, bibliothèque, stade, lac...) Participation à des événements de la ville (Carnaval, tournois sportifs ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une sortie culturelle est organisée • Des sorties en lien avec les thèmes sont organisées • Des activités ont permis la découverte du quartier, de la ville • Une sortie à l'extérieur du centre a permis de découvrir un nouveau milieu social, environnemental

Axe 3 : Apprendre Le vivre ensemble et le respect

Objectif pédagogique	Objectifs opérationnels	Moyens opérationnels	Evaluation
<p>Acquérir les notions de respect, de tolérance et de partage</p> <p>Appréhender la vie en collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter la différence grâce à la liberté d'expression de tous, tant sur des temps informels (repas, activités), que sur des temps formels tels que les activités • Respecter les différences de tous (croyances, origines, coutumes, couleur, handicap, sexe, âge...) • Favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap • Partager ses connaissances, ses idées, son matériel • Organiser des temps de concertation avec les enfants • Présenter les règles de vie du centre en début de chaque période et si besoin de manière imprévue • Appliquer les règles de vie du centre • S'exprimer avec politesse. Apprendre à échanger en groupe • Favoriser la solidarité avec l'hétérogénéité du public • Respecter le rythme des autres • Organiser différents temps selon les tranches d'âges (durée des activités, sieste...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de paroles • Echanges collectifs • Jeux coopératifs • Pas de discrimination • Vigilance & Bienveillance • Discussions avec les enfants • Sanction adaptée à la faute commise • Formules de politesse • Écoute active • Lecture de l'histoire à la sieste • Service à table Aide au quotidien • Groupes distincts • Activités manuelles, sportives, culturelles, • Temps calmes, sieste... Jeux collectifs 	<p>La notion de tolérance est abordée lors des animations et de la vie quotidienne</p> <p>La notion de respect est abordée lors des animations et de la vie quotidienne</p> <p>La notion de laïcité est abordée dans la journée (repas, fêtes...)</p> <p>Les conflits entre enfants sont de moins en moins fréquents. Les enfants sont encouragés pour échanger et développer leur esprit critique et leur réflexion</p> <p>Les enfants disent spontanément « les mots magiques ». Une ou des activités exclusivement dédiées à ces valeurs sont mises en place.</p> <p>Des sanctions sont données proportionnellement aux fautes commises.</p> <p>Les sanctions sont adaptées</p> <p>Les enfants ont pu partager leurs compétences, les jeux</p> <p>Lorsqu'un enfant est en difficulté, un autre enfant vient spontanément l'aider</p> <p>Les enfants jouent ensemble sur les temps informels. Aucun enfant n'est à l'écart du groupe, chacun participe à sa façon</p> <p>La vie de groupe est harmonieuse</p> <p>Les règles de vie sont comprises</p> <p>Les règles de vie sont appliquées</p> <p>L'équipe pédagogique connaît les besoins de chaque enfant</p>

Nos différentes actions se dérouleront sur l'ensemble de l'année scolaire. Elles auront lieu sur les temps périscolaires et sur les temps extrascolaires

L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Historique

La structure est gérée par une association loi 1901 : Alfa3a (Association pour le Logement la Formation et l'Animation : Accueillir, Associer et accompagner) depuis janvier 2020. Elle a pour but de mettre la personne au cœur de l'action.

L'accueil de loisirs Guy de Maupassant est situé au 240 rue Guy de Maupassant sur la commune de Divonne-les-Bains. Le bâtiment actuel est ouvert depuis février 2014. Le Maire et les élus en place, ayant constatés une forte croissance de la population, ont décidé de construire un groupe scolaire avec un accueil de loisirs attenant pour réunir les 2 hameaux de Vézenex et de Villard qui se situe dans les hauteurs de Divonne. C'est en 2013, dans des modules que le groupe scolaire et l'accueil de loisirs Guy de Maupassant ont vu le jour en attendant la fin des travaux du bâtiment actuel.

L'accueil de loisirs Guy de Maupassant appartient au centre d'animation Alfa3a de Divonne-les-Bains qui rassemble l'accueil de loisirs Arbère, l'accueil de loisirs Arc-en-ciel et l'espace jeunes.

La commune de Divonne-les-Bains est une commune française située dans le département de l'Ain à 15 kms de Genève, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

Les installations de Divonne-les-Bains seront ouvertes pour les enfants de 3 à 17 ans. La Commune de Divonne-les-Bains met à disposition de l'Association Alfa3a, à titre gratuit, pour être utilisés à la réalisation des objectifs et du programme d'actions, les locaux suivants :

- Le Groupe Scolaire Guy de Maupassant
 - 240 rue Guy de Maupassant

L'accueil de loisirs Guy de Maupassant est juxtaposé à l'école primaire et maternelle, il en accueille les enfants.

L'accueil est composé de :

- 3 salles d'activités
- 1 salle de motricité
- 1 espace « coin bulles » où l'enfant a la possibilité de lire, d'être au calme...
- 1 cuisine pédagogique
- 1 réfectoire commun avec l'école
- 3 espaces de sanitaires enfants
- 2 sanitaires personnes handicapées
- 1 sanitaires adultes
- 1 salle sieste
- 1 bureau direction
- 1 infirmerie commune avec l'école
- 1 cour pour les maternelles, commune avec l'école
- 1 cours pour les élémentaires, commune avec l'école
- 1 hall d'accueil
- 1 local ménage / lingerie
- 1 local de stockage produit d'entretien
- 1 salle personnelle
- 1 salle de rangement
- 1 salle d'archive

L'accueil de loisirs est ouvert durant toute l'année scolaire sauf pendant les vacances de Noël et 3 semaines en été (dernière de juillet et 2 premières d'août).

III. Public de la structure

a. Caractéristiques du public accueilli

L'accueil de loisirs accueille principalement et prioritairement les enfants de l'école primaire et l'école maternelles du centre de Divonne-les-Bains et les enfants de familles ayant un lien particulier avec la Commune.

Les enfants accueillis sur la structure ont de 3 à 11 ans. La capacité d'accueil de la structure est d'une capacité de 150 enfants. Cette capacité est augmentée sur les vacances scolaires avec la mise à disposition des bâtiments scolaires.

b. L'accueil des enfants en situation de handicap

Comme le stipule la loi de 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap de par son aménagement et son fonctionnement.

C'est pourquoi nos locaux sont de plein pieds et sont aux normes (toilettes filles et garçons, portes adaptées...) et que l'école dispose d'un ascenseur, ainsi que de rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites.

De plus, pour chaque enfant porteur de handicap un suivi régulier est instauré entre l'équipe et la famille. Plusieurs rencontres ont lieu durant l'année afin de faciliter les échanges et d'assurer le suivi de l'enfant. Ces échanges sont généralement inclus dans un suivi éducatif de l'enfant avec l'école et la ville. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles. (ex : cahier de liaison, PAI, espace aménagé...).

Types d'accueil :

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

c. Accueil Périscolaire matin

L'accueil périscolaire est organisé dans les locaux dédiés au périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 7h30 et 8h30. Il débute le 2^{ème} jour de la rentrée et finit le dernier jour de l'année scolaire. L'enfant peut être accueilli à titre permanent ou occasionnel en fonction des besoins des parents.

Les enfants sont accueillis, selon leurs heures d'arrivée, dans les salles d'activités ou les animateurs leur proposent plusieurs pôles d'activités (dessins, jeux de société, lectures...). Les enfants sont ensuite accompagnés dans leurs classes à partir de 8h20.

d. Accueil Périscolaire soir

Les accueils périscolaires concernent les soirées du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h15

Ces temps périscolaires sont organisés de :

- 16h30 à 16h45 : récupération des enfants dans leurs établissements scolaires respectifs.
- 16h45 à 17h10 : une collation fournie par la structure
- 17h10 à 17h30 : Temps libres encadré
- 17h30 à 18h30 : Activités pédagogiques à caractère artistique, sportif et culturel.

Ces activités évoluent en fonction du nombre d'enfants inscrits et des périodes de l'année. Nous proposons au minimum deux activités sur chaque temps pédagogique afin que l'enfant puisse faire son choix selon ses envies. Nous veillons à varier les activités chaque jour pour que chaque enfant puisse s'y retrouver (ex : une activité sportive ou une activité manuelle le lundi, une activité scientifique ou une activité manuelle le mardi...). Un programme d'activité est construit au préalable par les animateurs selon les envies des enfants et le respect des directives éducatives de la structure.

e. Accueil Périscolaire Mercredi

L'accueil de l'enfant au périscolaire du mercredi peut s'effectuer de différentes manières selon les inscriptions faites par les familles. En effet, l'enfant peut être accueilli :

- Le mercredi matin sans repas de 7h30 à 12h00
- Le mercredi matin avec repas de 7h30 à 13h00
- Le mercredi après-midi sans repas de 13h00 à 19h15
- Le mercredi après-midi avec repas de 12h00 à 19h15
- Le mercredi en journée complète de 7h30 à 19h15

Pour illustrer, une journée à l'accueil de loisirs se déroule comme ce qui suit :

7h30-9h00	Accueil des enfants et temps libres encadrés
9h-9h20	Appel + présentation des activités
9h20-11h30	Activités pédagogiques
11h30-12h	Temps libre encadré en extérieur
12h00	Départ des enfants inscrit le matin sans repas Arrivé des enfants inscrit l'après-midi sans repas
12h00-13h00	Repas au réfectoire
13h00	Départ des enfants inscrit le matin avec repas Arrivée des enfants inscrit l'après-midi sans repas
13h00-14h30	Pour les Ps-Ms : Sieste Pour les autres : temps calme (45 min) + temps libres (45min)
14h30	Appel + Présentation des activités
14h30-16h00	Activités pédagogiques
16h00-16h45	Gouter + retour sur la journée
16h45-17h30	Temps libres encadrés en extérieur
17h30 -18h30	Ateliers
18h30-19h15	Temps libres encadrés

Départ
échelonné
des
enfants

f. Durant les vacances scolaires

• Les vacances scolaires à l'accueil de loisirs

Le déroulement des journées durant les vacances scolaires est le même que les mercredis. Cependant, la structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

L'enfant peut être inscrit :

- Matin sans repas de 7h30 à 12h00
- Matin avec repas de 7h30 à 13h00
- Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30
- Après-midi avec repas de 12h00 à 18h30
- En journée complète de 7h30 à 18h30

• Les séjours accessoires

Pendant les vacances scolaires, le centre d'animation Alfa3a met en place des séjours accessoires qui sont accessibles aux enfants fréquentant les 3 accueils de loisirs de la ville de Divonne-les-Bains. Ils sont d'une durée de 5 jours et 4 nuitées et se situent

à deux heures maximum de la structure. Ils sont encadrés par un membre de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et des animateurs vacataires.

Ses séjours ont pour objectifs de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité et de développer leurs sens des responsabilités. Ils ont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives ainsi que de nouveaux lieux.

Un séjour est proposé durant les vacances d'hiver autour de la découverte des sports d'hiver pour les enfants du primaire par l'accueil de loisirs Arc-en-ciel. Un second séjour est proposé durant les vacances de printemps par l'accueil de loisirs d'Arbère autour de la découverte de la nature.

Nous travaillons également à la mise en place de nuitée pour les maternelles.

Les autres services proposés

g. Le service de navette

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel propose un service de navette tous les soirs durant les périodes scolaires entre 16h45 et 18h45. Ce service permet aux enfants accueillis aux temps périscolaires de pouvoir participer aux activités extrascolaires proposées par les associations de la ville (ex : football, judo, cours de langues...) selon une convention renouvelée chaque année scolaire. Les familles peuvent bénéficier d'un aller et/ou d'un retour par enfants selon leurs besoins et dans la limite des places disponibles. Le service est assuré par un chauffeur employé au sein de l'accueil de loisirs et à l'aide de minibus de 9 places.

Une navette ski est également mise en place les mercredis durant la saison hivernale à 12h30 pour les enfants participants aux mercredis des neiges.

h. Le CLAS

Depuis septembre 2017, le centre d'animation de Divonne-les-Bains met en place un **CLAS** (contrat local d'accompagnement à la scolarité) en partenariat avec les écoles, les accueils de loisirs, l'enfant et ses parents. Ce projet est financé par la CAF. Les enfants d'élémentaire sont accueillis au sein des structures pour une aide à la méthodologie, à l'organisation de son temps de travail, de ses devoirs et un accompagnement sur un projet particulier monté par eux-mêmes. Les séances sont au nombre de deux par semaines et se déroulent entre 16h45 et 18h45. Elles sont encadrées par des enseignants pour l'aspect méthodologique et par des animateurs volontaires pour le temps de projets. La participation au CLAS est définie selon un sondage fait par les enseignants en classe et un entretien avec les familles sur leurs besoins.

i. La pause cartable

Suite à une forte demande des familles et de la collectivité, l'accueil de loisirs met en place un nouveau temps d'accueil pour les enfants du CE1 au CM2, intitulé la pause cartable. Ce temps à lieu entre 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30. Il permet aux enfants de pouvoir bénéficier d'un espace pour faire leurs devoirs sous la responsabilité d'un animateur de l'accueil de loisirs qui peut les aider dans leur travail. Ce temps n'est pas une aide aux devoirs. Les enfants sont en autonomie.

Ce service n'entraîne aucun frais supplémentaire, l'enfant doit cependant avoir un dossier au sein de l'accueil de loisirs pour pouvoir bénéficier de ce service et être inscrit par la famille au périscolaire du soir.

Le projet devrait commencer après les vacances d'automne, après une première phase de sondage auprès des familles.

j. Le projet passerelle

Le projet passerelle est un projet en partenariat avec l'espace jeunes et les accueils de loisirs de Divonne-les-Bains. Il est en marche depuis très longtemps sur le centre d'animation. Il s'adresse aux enfants du CM2 et a pour objectif de leur faire découvrir l'espace jeune qui s'adresse aux adolescents à partir de la 6^{ème}. Les enfants sont ainsi invités à participer à la vie et aux activités proposées par la structure un mercredi par mois. Ceci permet aux enfants d'avoir une première approche des lieux, des animateurs et des autres jeunes. Différents types d'activités sont proposés comme du bowling, du laser Game ou des activités sur site. L'enfant participe également à la vie de la structure puisque l'espace jeune réalise ses propres repas.

Le projet passerelle permet aux enfants et aux familles de connaître l'endroit et de faciliter les transitions entre le monde de l'enfance et de l'adolescence.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

I. La direction

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Régional et Départemental Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

Communication interne

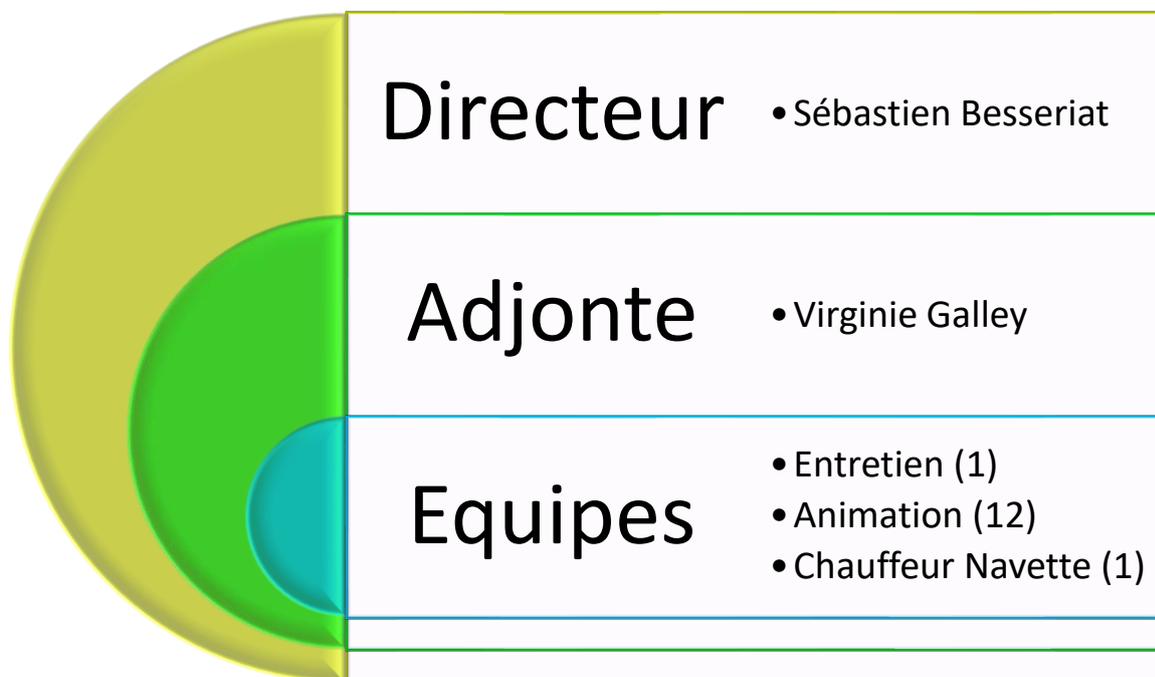
Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens opérationnels	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les actions de l'équipe d'animation • Planifier son temps d'animation • Communiquer au sein de la direction 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réunion de préparation • Valoriser les compétences de chacun • Etablir le temps de travail des animateurs • Être référent d'une activité • Se positionner sur un groupe d'âges • Gérer ses pauses • Transmettre les informations • Recueillir les informations • Centraliser les informations 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de préparation • Une salle animatrice • Tableaux d'affichage • Mails, sms, appels, réseaux sociaux • Tableaux horaires • Tableau des tâches • Programme des activités • Communication avec l'équipe • Cahier de transmission de l'équipe • Mails, appels, sms • Planning direction • Calendriers • Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe est à l'écoute des enfants • L'écoute active est pratiquée • Il y a cadre de communication entre les membres de l'équipe • Des réunions régulières formelles et informelles ont lieu • Les animateurs sont accompagnés dans leur travail • Des outils d'information sont mis à disposition des animateurs • Les animateurs ont le sentiment de progresser et de continuer à apprendre • Les attentes sont comblées • La remise en question est acceptée • Le cahier de liaison est rempli • Les calendriers de liaison sont remplis • Les plannings sont utilisés est mis à jour régulièrement • Les réseaux sociaux sont utilisés

Communication Externe

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens opérationnels	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Communication avec les parents • Communiquer avec les employeurs, partenaires, prestataires de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les familles • Relever et noter les informations des familles • Donner des informations aux familles • Relater la journée de l'enfant • Être à l'écoute • Être en lien avec les prestataires • Entretenir les relations avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage du programme • Affichage trombinoscope • Affichage info diverses • Site internet, blog • Réseaux sociaux • Mails, téléphone, sms • Des pôles sont installés dans chaque salle • Rencontre avec les agents de restauration et de nettoyage • Ordinateur internet avec imprimante • Scanner et outils divers 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe prend le temps de discuter avec les parents • Les parents posent des questions sur la journée • Les parents nous font part de leurs remarques • Les programmes sont affichés • Les programmes sont mis en ligne • Les sorties sont annoncées en amont • Des réunions formelles ou informelles avec les partenaires ont lieu • Les réseaux sont utilisés

III. L'organigramme de la structure et son organisation

L'équipe d'animation est composée de 16 personnes assurant les postes de direction, animateurs, chauffeur et agent d'entretien permettant l'accueil des familles dans les meilleures conditions.



A ce jour, l'équipe d'animation comptabilise : 1 directeur titulaire du BPJEPS LTP, 1 adjointe titulaire du CAP petite enfance, 7 animateurs diplômés, dont 1 en formation BPJEPS, 2 animateurs stagiaires BAFA qui termineront leur formation en février 2021, 2 animateurs non diplômés, 1 agent d'entretien et d'un chauffeur navette.

Un temps de réunion est instauré les mardis après-midi afin de faire le point sur les problèmes rencontrés durant la semaine ou sur les changements à effectuer. Un temps de réunion plus important est mis en place entre chaque période de vacances pour faire l'état de situations particulières, l'avancement des projets et les changements importants. L'équipe de direction mènera des apports pédagogiques (jeux, chants, techniques d'animation) lors des jeudis pédagogiques. Ces temps de réunion peuvent être aussi des temps de préparation pour l'équipe d'animation.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils

L'animateur discute avec les parents pour que ces derniers soient toujours informés du programme de la journée et des journées à venir. L'interlocuteur sera très souvent le directeur ou l'animateur référent, positionné à l'accueil.

L'animateur sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il est présent et d'autant plus actif aux moments de l'accueil et du départ.

Accueillir l'enfant dans sa famille

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Un assistant sanitaire est nommé.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants sur des temps d'activités.

La Mairie

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

La Direction Départementale de la Cohésion Social

La DRDJSCS est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Il est également un soutien en termes de formation des animateurs.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, Faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités :

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ». Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité des sites et leur localisation dans des espaces de verdure favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

Accompagner c'est écouter les besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

Ce projet pédagogique détaille ainsi, les orientations pour l'année 2020-2021.

Il est voué à évoluer au fil des années et ne demande qu'à être lu, réfléchi, mis en pratique, évalué et amélioré : toute remarque est la bienvenue !

Mis en application le 1^{er} septembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chapuis', written in a cursive style.